

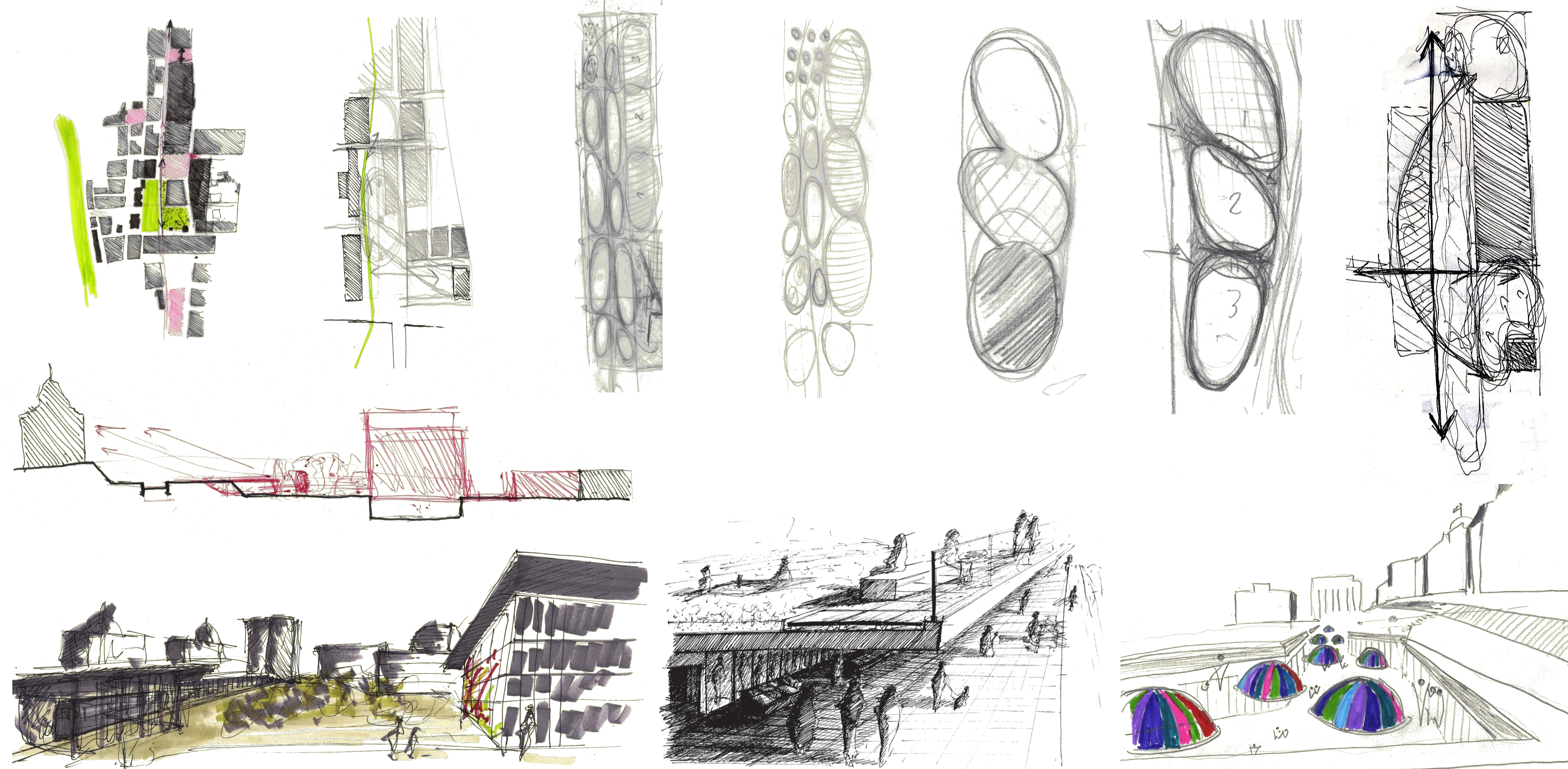


Le projet actuel de la cité de la santé a été conçu avec la conservation de la tranchée autoroutière qui divise le quartier. La perspective du recouvrement de Ville Marie, nous a poussé à repenser l'implantation de la cité de la santé. L'autoroute a laissé une grande plaie dans le tissu urbain montréalais. Son recouvrement offre un espace vaste et très ouvert. La perspective de créer un espace public au sein du quartier est apparue évidente. Afin de définir un cadre propice à notre aménagement la cité de la santé est placée en partie sur l'autoroute, ainsi que sur les dents creuses bordant la rue Viger. Reconstruire un front bâti au Nord permet d'améliorer la lecture urbaine, et redonne de l'importance et de l'intensité à cette respiration au cœur de la ville.

Ce nouveau front bâti et la topographie du site crée une dynamique linéaire selon l'axe de la rue Saint Antoine. Elle s'accompagne d'une coulée végétale qui relie le square Viger à la Place d'armes. Un espace commercial couvert et une promenade se développe sous le champs de mars. Cette activité marchande permet de combler le manque au sein du quartier, et rappelle le marché qui animait la vie du site autrefois. Ainsi le champs de mars devient un toit vert et conserve ses qualités commémoratives tout en gardant son attrait, sa forme et ses dimensions actuelles. Il devient un belvédère sur la ville et sur le parc. Ce plateau est articulé à l'est par un escalier, tandis qu'à l'ouest une large rampe permet de rejoindre la base du palais de justice. Une rampe met en tension la place Jacques Cartier avec notre aménagement. Le couvert végétal et la réalisation de terre pleins dans la partie basse du projet offrent un caractère unique au parc qui borde la rue St Antoine. Ces différents volumes évoquent le passage d'un ancien cours d'eau. Cet aménagement permet donner une ambiance unique, il contraste et renforce le caractère propre du champs de mars. En plus de fournir la terre pour la réalisation de la topographie l'excavation du champs de mars a un intérêt archéologique. Les ruines présentes sont conservées et réinvesties car elles offrent un parcours encaissé, évocateur de l'histoire, qui sillonne le champs de mars.

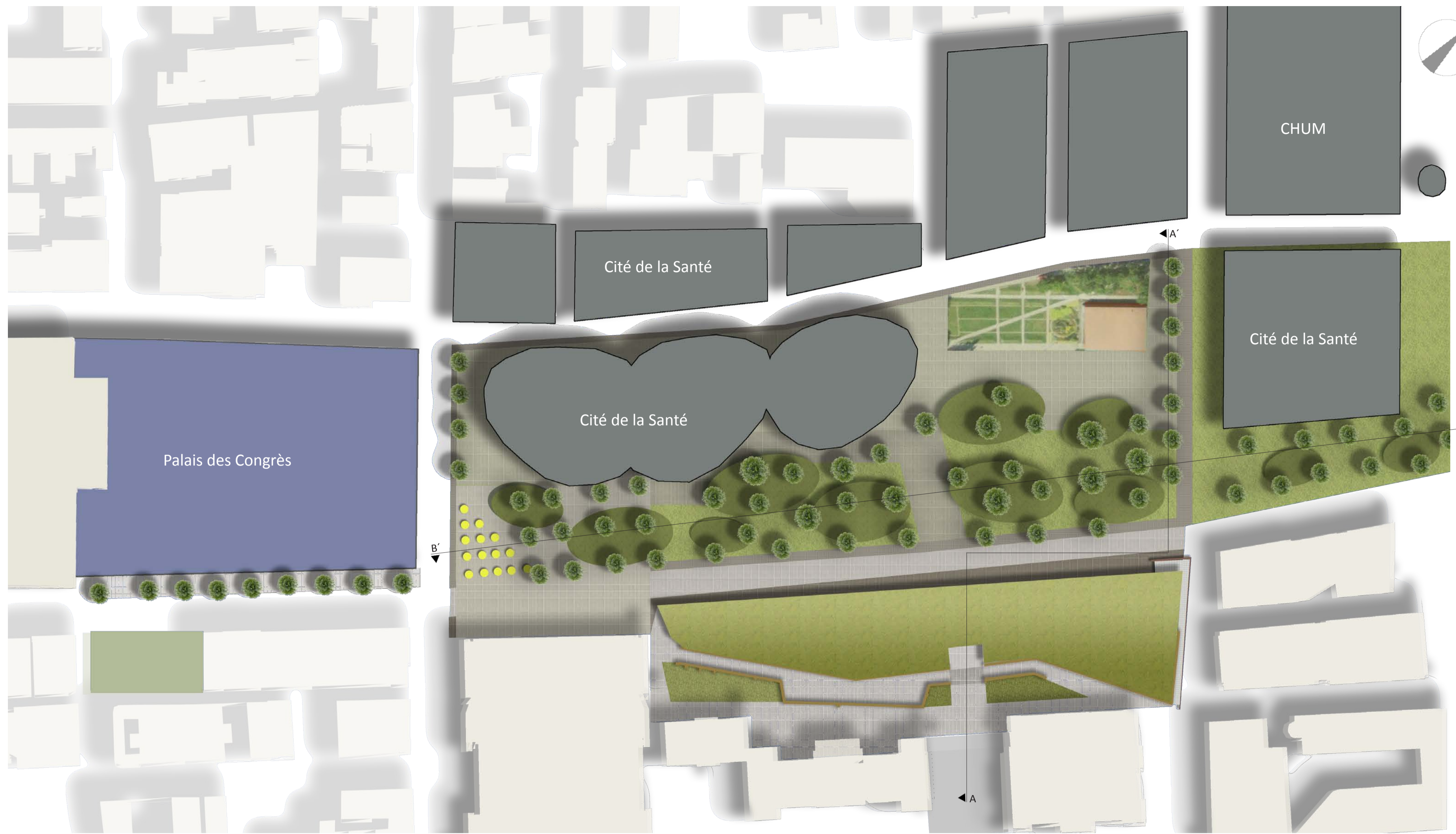
Les bâtiments construits sur la tranchée autoroutière reprennent les formes organiques de l'aménagement. Par leur gabarit ils donnent une envergure architecturale et métropolitaine au projet, et apaise le rapport du palais de justice avec son environnement. Au cœur de ces édifices de grande hauteur se trouve un espace plus minérale qui abrite un parking souterrain. Cette esplanade est un espace charnière entre notre aménagement et le quartier chinois. Il permet une transition entre notre parc et le tissu urbain. Encadré par le palais de justice, le palais des congrès, et la cité de la santé, cet espace devient une place de représentation à l'échelle Montréalaise. Le métro se trouve également au cœur d'un espace plus ouvert qui permet une mise en valeur de ces verrières. Cette place d'accueil apparaît comme un seuil pour le parc mais aussi pour le CHUM.

Le projet redonne une cohérence à la structure urbaine montréalaise, et s'inscrit dans un processus de revitalisation de l'axe ville marie.



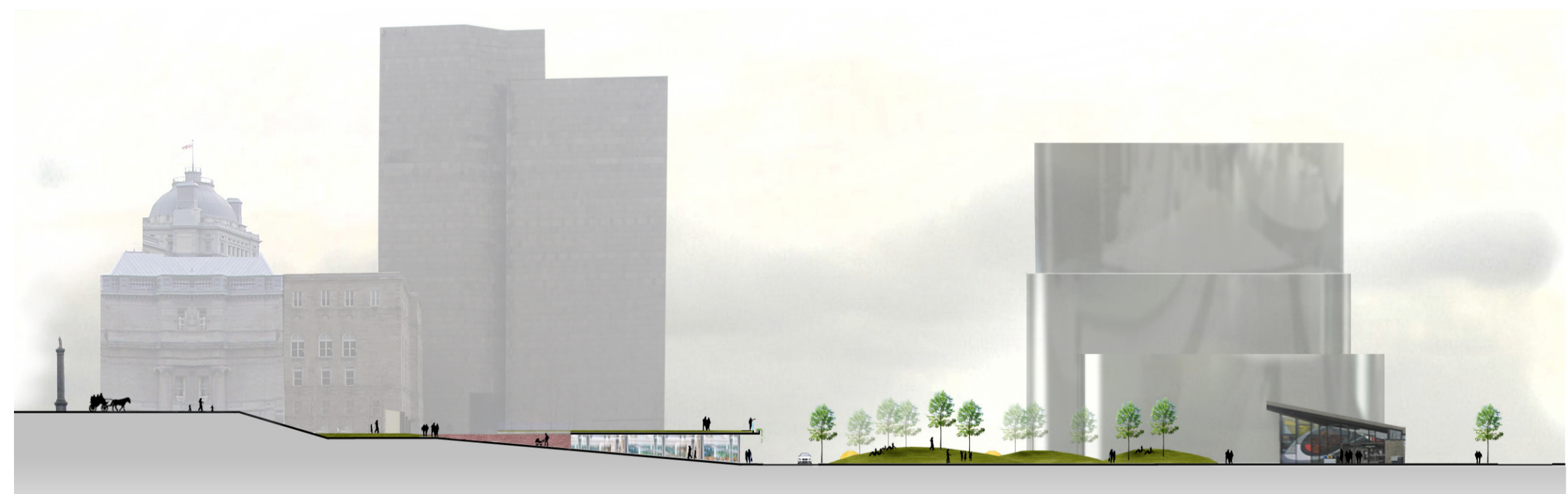
MARCHÉ R POUR VIVRES

A
E-666-CS



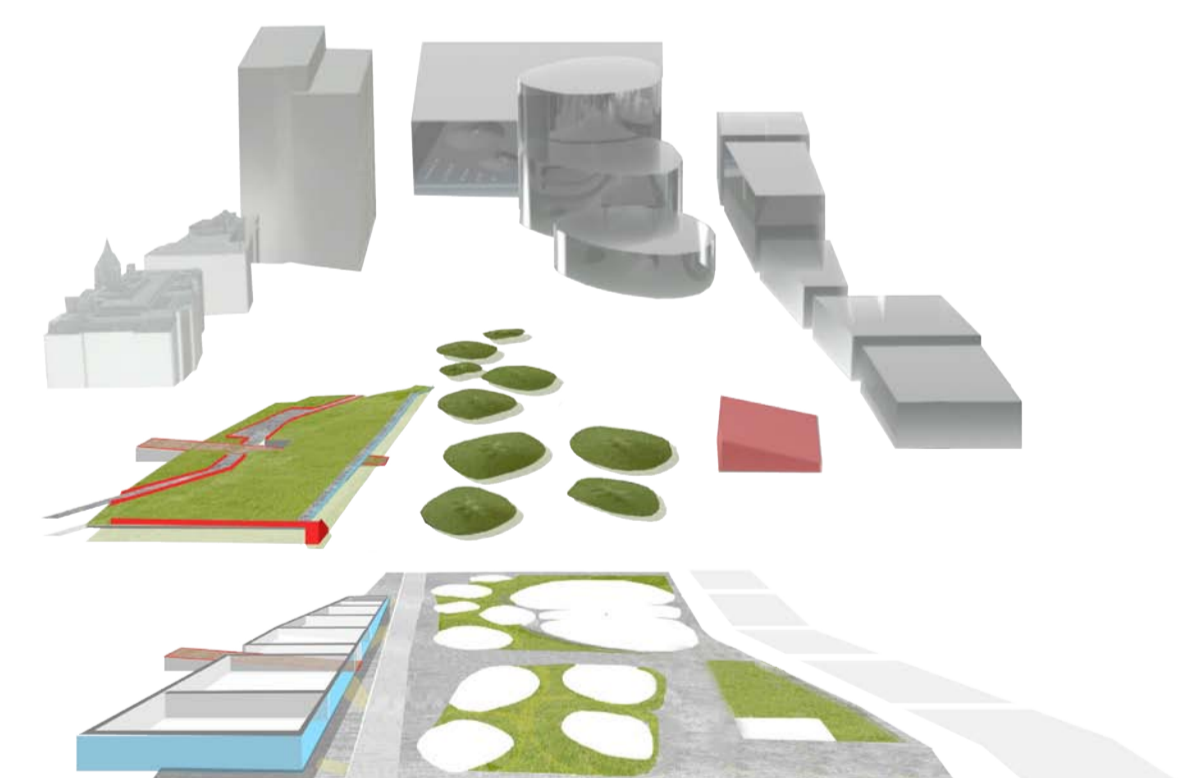
Plan réaménagement

0 10 m 50

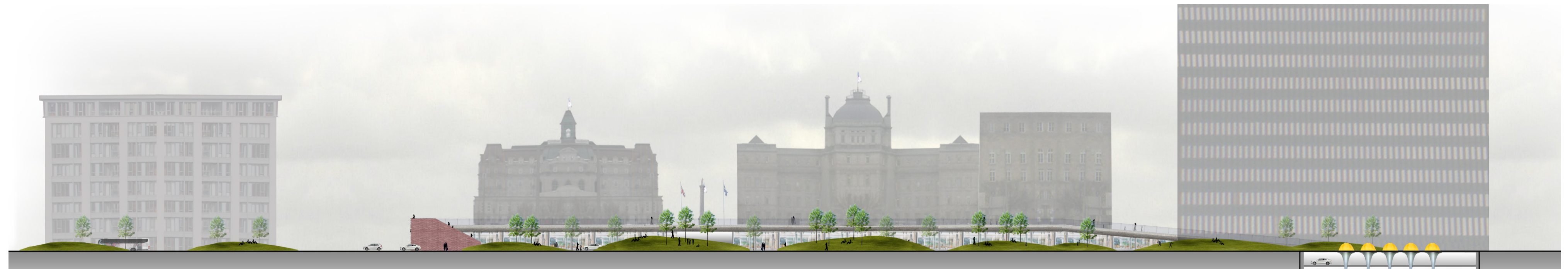


Coupe A - A'

0 10 m 50



Décomposition



Coupe A - A'

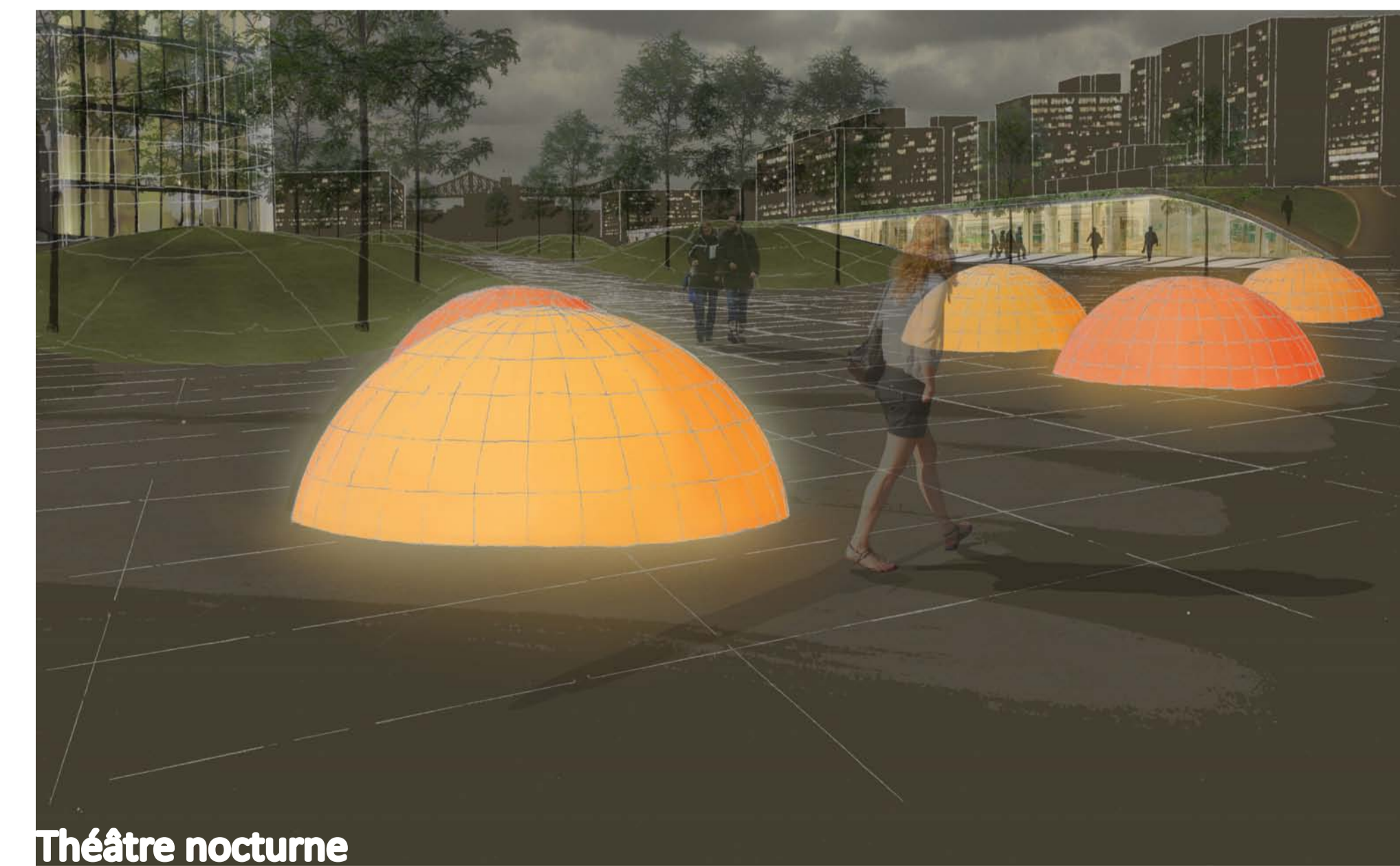
0 10 m 50



Fenêtre sur la ville



Ligne de vie



Théâtre nocturne

MARCHÉR POUR VIVRES